COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Mai 2010 à 19h30

Président: M. DEMOURY

Etaient présents : Mmes COURTEAUX, BOUSSU, Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, THURET, RIVET,

RICHARD, DUSSART, CAPRON, PROCHWICZ, DUCROCQ, POUVREAU.

Etaient absents: Mme COCAGNE et Mr POURNY, excusé.

Secrétaire de séance : M THURET

Date de Convocation : 04 Mai 2010 Date de la séance : 10 Mai 2010 Affichée le : 17 Mai 2010

Ordre du Jour:

I) Approbation du compte rendu du 06 Avril 2010

Remarque de M CAPRON:

Emet une réserve au budget car la convention 2010 avec PEP 80 n'est pas signée.

II) Délibérations :

✓ CHU Amiens : Autorisation d'exploiter une chaufferie et une blanchisserie

Présentation de Mr DEMOURY

19h35 : Arrivées de Mrs CANDELIER et JEUNIAUX

Monsieur le Maire présente le dossier concernant la demande d'autorisation d'exploiter une chaufferie et une blanchisserie au Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens.

Une enquête publique a été réalisée du 06 avril au 07 mai 2010.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'exploitation d'une chaufferie et d'une blanchisserie au CHU d'Amiens.

✓ CAF : Renouvellement de la convention PSO

Présentation de Mr DEMOURY

Dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement, la commune peut bénéficier de financement d'une prestation de service de la part de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité de demander le renouvellement de la convention des prestations de services ordinaires (PSO) de la CAF et de la MSA, à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

✓ CAF : Appel à projet pour l'acquisition d'équipements à vocation d'animation pour l'ALSH

Présentation de Mr DEMOURY

19h40 : Arrivée d' Alexandra COURTEAUX

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil le courrier de la CAF qui dans le cadre de sa politique de soutien aux ALSH du département, souhaite apporter une aide financière pour l'acquisition de mobilier ou d'équipements afin d'optimiser la qualité du service offert aux enfants, aux structures proposant un ALSH périscolaire et/ou extrascolaire et leur permettre ainsi de s'inscrire dans la démarche de labellisation « parasol » mise en œuvre dans le département.

Le principe de ce soutien financier est celui de la subvention . Le montant de la subvention maximum est fixé à « 2000€ » si l'accueil de loisirs reçoit plus de 50enfants durant au moins une période de l'année. Le montant de l'aide représente le montant de la facture.

Le matériel envisagé pour l'ALSH de Vers sur Selle serait l'acquisition d'équipements : Mini Marabout, Tentes patrouille, réchaud et valisette de secours pour un montant total de 2011,60€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des membres présents de demander auprès de la CAF une subvention d'un montant de 2000€ pour l'acquisition d'équipements concemant l'ALSH de la commune.

Le Conseil autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

✓ Centre de gestion : Convention d'adhésion au service de médecine préventive

Présentation de M DEMOURY

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 26-1 et 108-2 ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet modifié pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux :

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1984 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

 $Vu\ le\ décret\ n^\circ\ 85\text{-}1054\ du\ 30\ septembre\ 1985\ modifi\'e\ relatif\ au\ reclassement\ des\ fonctionnaires\ territoriaux\ reconnus\ inaptes\ à\ l'exercice\ de\ leurs\ fonctions\ ;$

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme en date du 29 mars 2010 approuvant le projet de convention à intervenir ente le Centre de Gestion et les collectivités ;

Considérant que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ;

Vu la circulaire du Centre de Gestion en date du 1er mai 2010, relative à l'organisation de ce service,

Après en avoir délibéré,

Décide de solliciter le Centre de Gestion de la Somme pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités ;

Approuve le projet de convention à intervenir avec le centre de gestion ;

Autorise Monsieur le maire à signer la dite convention avec effet au 1^{er} septembre 2010 ;

Inscrit les crédits correspondants chaque année au budget de la collectivité.

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité :
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

✓DIA : Parcelle ZH 89

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par SCP BOURBON 18 Place Parmentier 80000 Amiens concernant la parcelle N° ZH $n^{\circ}89$ sise au n° 3 Allée des Chardonnerets à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité **d**e ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

19h45 : Arrivée de Cédric POUVREAU

✓ Amiens Métropole : Adhésion au groupement de marché à bon de commande pour l'entretien et la réparation de bâtiments

Présentation de M DEMOURY

La Communauté d'Agglomération entend constituer un groupement de commandes en vue d'assurer les travaux programmables d'entretien et d'aménagement, réparation des bâtiments.

Amiens Métropole propose une convention constitutive d'un groupement de commandes dont le coordonateur sera la communauté d'Amiens Métropole et sera établie selon la forme prévue à l'article 8 du Code des marchés Publics

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, n'approuvent pas l'adhésion au groupement de marché à bon de commande pour l'entretien et la réparation des bâtiments.

✓ Accueil de loisirs : Convention 2010

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire présente la convention financière du prestataire PEP80 au titre des années 2010,2011 et 2012 de l'accueil de loisirs de la commune de Vers sur selle.

Mr CAPRON précise que réglementairement un appel d'offres est nécessaire pour choisir le prestataire de service

Etant déjà en mai, il est difficile de programmer un appel d'offres pour 2010.

Les membres du conseil décident de prendre une délibération de principe pour l'année 2010.

M DUCROCQ propose de lancer l'appel d'offre par une procédure adaptée et une mise en concurrence sur 2 ans.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention approuvent la convention financière des PEP80 avec les réserves suivantes :

- La convention financière sera signée à condition qu'elle soit plus détaillée en terme de missions de l'association PEP80 et de leur engagement vis à vis de la commune.
- La convention sera signée pour une année, 2010.

Un appel d'offres sera lancé pour les années 2011,2012 et 2013 afin de choisir un prestataire pour le fonctionnement des ASLH.

III) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de Mr DUSSART

- Travaux route de Conty

Rencontre les services d'Amiens Métropole le mardi 11 mai pour le suivi des travaux.

- Travaux du SIVOM

Réception du planning des travaux le mardi 11 mai en ce qui concerne la rue du moulin, rue E.Bourgeois, Ruelle neveu, Chemin de Clairy.

- Equipements

L'essai de la balayeuse par les Ets DEBOFFE dans la rue Emmanuel Bourgeois est concluant, nous sommes dans l'attente d'un devis pour une prestation de location du matériel.

- Plaques de rues

Les plaques de rues sont posées et la plaque « Emmanuel Bourgeois » a été changée.

- Plaine de Jeux

Les arbres autour du terrain de pétanque sont plantés

- Travaux de tapisserie

Le peintre intervient à partir du lundi 17 mai pour la rénovation de la salle du conseil et du bureau du maire.

• Informations diverses

→ Présentation de M DEMOURY

- Gestion du périscolaire

Quel est l'avenir de l'école, de l'accueil de loisirs et des prestations périscolaires ?

M DUMETZ, directeur adjoint des PEP80, propose une gestion du périscolaire en élargissant le cadre du CEL Contrat Educatif Local.

M THURET, Président du SMIVOS, a proposé également une gestion du périscolaire par le SMIVOS mais le coût financier pour les parents pourrait être plus élevé.

M CANDELIER préfère attendre le regroupement souhaité des 4 communes pour donner un vrai service aux familles

M DEMOURY précise qu'une décision sera prise pour fin mai ou sera reportée.

- Inauguration des logements du Clos Vidal

Aura lieu le vendredi 21 mai à 11h sur place

- Projet rue de l'église

Un projet de constructions de 9 logements par la SIP est abandonné pour raison financière.

Le projet de rénovation des ateliers communaux est donc relancé.

- Location de places de parking par la SIP

Des places de parking sécurisées situées derrière les logement du Clos Vidal sont à louer. Une information sera notée dans le Vers Info de Juin.

- Contrat DESS

M Etienne PILON, étudiant, a commencé son étude sur la politique territoriale depuis début mai sur la commune.

Le Conseil donne son accord pour une indemnisation kilométrique des déplacements de M PILON

- Cérémonie du 8 mai

M DEMOURY déplore l'absence des enfants de l'école lors de la cérémonie

- Salle communale

La gestion du planning devient complexe vu la demande croissante d'occupation.

- Pétition

M PERRIN, demeurant au lotissement Saint Hildevert, a envoyé une pétition signée de tous les riverains, contre l'élargissement du chemin en prolongement de la ruelle.

- Le Haut Débit Internet

M JARDE a fait remonter des informations sur notre attente concernant le Haut débit sur la commune.

Prochainement, une réponse nous sera adressée.

- Courrier de M DEMARQUOIS

Avons reçu de sa part une proposition d'achat d'une parcelle communale sise n° ZD5.

Après discussion, il s'avère que le conseil municipal ne souhaite pas vendre la parcelle.

- Projet SFR

Le dossier de présentation du projet SFR sur le château d'eau de la commune est consultable en mairie.

- AMEVA, syndicat mixte d'Aménagement Hydraulique du bassin versant de la Somme

Propose une réunion d'information le 18 mai à Ailly sur Noye et le 26 mai à Dury.

• Informations Amiens Métropole

→ Présentation de M DEMOURY

- Théâtre

La compagnie Les valeureux est venue le lundi 04 mai à la salle communale, faire une lecture thématique.

Suite à un problème de communication, trop peu de personnes ont assisté à la représentation.

- Invitations :

Inauguration de la salle communale de Creuse le 15 mai.

Inauguration de la gendarmerie de Poix de Picardie.

Foire exposition à partir du 05 juin.

-Sports

Projet sportif d' Amiens Métropole sur la pratique du sport, une enquête sera réalisée auprès des communes.

<u>- PLH</u>

Il sera approuvé en fin d'année.

- Patrimoine

Les journées du patrimoine auront lieu les 18 et 19 septembre.

- ADUGA

Réunion le 30 avril.

- SCOT

Réunion le 11 mai et le 11 juin.

IV) Questions diverses

Tour de table ✓M DUSSART

- Incivilité

La vanne du chauffage gaz située à l'extérieur de l'école a été coupée par des inconnus et a entraîné une panne de la chaudière. L'entreprise « Sommetc » est intervenue pour remettre le chauffage en fonctionnement.

<u>- Bruits</u>

Dimanche soir, 09 mai, en fin d'après-midi une moto a fait beaucoup de bruit pendant un certain temps, cela a occasionné une gêne chez le voisinage.

Un rappel sur les nuisances sonores sera inséré dans le Vers Info de juin.

Une carte de Maire Adjoint sera demandée auprès de la Préfecture pour que les adjoints puissent faire valoir leur pouvoir de police.

✓M JEUNIAUX

- Salle communale

Affichage sauvage sur les vitres de la salle communale, il faudrait mettre un panneaux d'affichage extérieur pour les besoins des associations.

✓M CANDELIER

-Voirie

Le nettoyage des abords de la cote de Vers a été effectué

Souhaite savoir si le problème de l'écoulement d'eau pluviale situé entre le n° 5 et le n°7 de la Côte de Vers a été solutionné ?

Mr DUSSART informe le conseil qu'il rencontre les agents d'Amiens Métropole le mardi 11 mai à ce sujet. -Syndicat de la Rivière Selle

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 05 mai à Loeuilly présentant la gestion de l'année 2009.

✓Mme COURTEAUX

-Cérémonie du 8 mai

La cérémonie s'est bien déroulée

-Fête locale

La commission des fêtes a rendez-vous le samedi 15 mai avec les forains pour l'organisation de la fête locale -Fête du 14 juillet

Le devis du feu d'artifice avec la présence d'un artificier de M HERBETTE d'Amiens a été retenu.

Il y aura également des jeux picards et une structure gonflable.

-Cinéma

Projection du film Alice aux pays des merveilles le mardi 11 mai à 20h30 à la salle communale

-Eglise

Une messe en l'église de Vers sur Selle aura lieu le dimanche 16 mai.

✓M THURET

- Syndicat scolaire

Pour information, Mme WATIN remplace à nouveau Mme FRONTIERE à la cantine.

✓Mme BOUSSU

- Cantine scolaire

Relate les problèmes rencontrés à la cantine du fait d'une employée peu attentive.

✓M RICHARD

- Voirie

L'entretien des chemins et des trottoirs est en cours.

✓M RIVET

- Stade de football

Demande l'entretien des abords du stade par les agents de la commune

Quels sont les résultats de l'appel d'offres pour l'entretien et les tontes du terrain de Football? Cela devient urgent.

A ce jour, nous n'avons pas connaissance du prestataire de service.

Les clubs de Vers, Plachy et Prouzel ont pris contact pour s'associer et créer un club des enfants du primaire, scolaire jusqu'à l'âge de 11ans.

- Pastorale des jeunes ruraux

Les responsables du camp sont venus visiter les lieux et les locaux et sont enchantés de venir du 1^{er} au 15 août.

✓M POUVREAU

- Exposition

A rencontré M Guy LEPLAT pour présenter une exposition de ses aquarelles.

✓M CAPRON

-AG du CPIE

-Réforme de la fiscalité locale

Budget de l'Agence régionale de Santé (ARS) : Réforme générale des politiques publiques de santé

Réunion de l'ADEME du 06 mai sur la gestion des déchets

Les comptes rendus sont consultables en mairie.

✓M PROCHWICZ

- Voirie

- Il y a des inscriptions sur le mur du cimetière
- Des panneaux de signalisation sont à réparer
- Sur la berge, un arbre penche fortement vers la rivière.
 Pour la sécurité, il faudrait demander au syndicat de la Selle de couper l'arbre.
- Nids de poules dans la rue des Chardonnerets à reboucher.

✓Mr DEMOURY

→Réunion de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu les :

- Lundi 14 Juin à 19h30
- Lundi 12 juillet à 19h30
- Lundi 06 Septembre à 19h30

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h30